

-1-

« Je dénonce la décision municipale et l'acte de destruction d'un jardin communautaire à la Valencienne et m'indigne des prises de position majoritaires du conseil communal lausannois »
Pétition lancée par l'association La Valencienne (mars 2024)

Par ma signature, je fais part à la Municipalité lausannoise et à son conseil communal de mon indignation à l'égard de la destruction du jardin «nord» de la Valencienne, ainsi qu'à l'égard des prises de position de la majorité des député.es municipales.aux lors de l'interpellation urgente du 27 février. Je regrette son refus de condamner l'incohérence de la décision de la Municipalité, qui promet par ailleurs la participation citoyenne et l'agriculture urbaine.

Par ma signature, je me joins à la demande de l'association La Valencienne de faire pleine lumière sur les circonstances dans lesquelles cette destruction a pu avoir lieu: qui a ordonné cette destruction, quel Service l'a exécuté et pour quels motifs. A ce jour, le responsable du parc de Valency nie avoir été mis au courant de la destruction à venir, ce qu'a affirmé pourtant la Municipalité le 27 février.

Par ma signature, je dénonce la version erronée des faits présentée par les responsables politiques au conseil communal, notamment quand il est déclaré que l'association n'a pas réagi aux différentes injonctions à remettre en l'état la parcelle «nord», laissant entendre qu'elle agit sans considération du cadre légal et de ses responsabilités; je soutiens au contraire l'association La Valencienne et les usagers et usagères du site qui ont créé et entretenu ce jardin de manière transparente, dans le respect des exigences du Service des parcs (respect du périmètre autorisé selon PV du 29 juin 2022 et des pratiques agroécologiques promues par la Ville) et en restant proactif dans la communication, en témoigne notamment un échange de mails avec le Service des parcs resté sans réponse de la part du Service de M. Payot ayant pour objet «d'explicitier les modalités [de remise en l'état]» (18 au 24 juillet).

Par ma signature, je demande à la Ville de reconsidérer ses prises de position et de faire preuve de respect à l'égard de l'association La Valencienne et des usagers et usagères du site; d'une part, en autorisant dès aujourd'hui la création d'un nouveau jardin dans le périmètre validé par le Service des parcs en date du 29 juin 2022; d'autre part en adressant des excuses publiques aux personnes ayant participé à la création et à l'entretien du jardin détruit; et enfin en proposant une compensation financière à la hauteur des dégâts matériels et des heures de travail effectuées.

Par ma signature, enfin, je demande à la Municipalité de permettre, par l'établissement d'un contrat et la remise des clés des locaux, à l'association La Valencienne d'organiser la saison 2024 en bonne intelligence avec le voisinage, les Services municipaux, les autres associations et les usagers et usagères du site. Je soutiens leur démarche qui vise à ouvrir la participation citoyenne à l'ensemble des habitants du quartier dans un esprit de tolérance, de mise en commun des choses et de partage du travail et tiens à souligner la singularité et l'utilité de leur projet dans la société d'aujourd'hui.

Prénom	Nom	Code postal	Signature
--------	-----	-------------	-----------